

Paris, le 27 avril 2018

**CroissancePlus salue un projet de loi pragmatique
qui répond aux défis économiques de demain.**

Muriel Pénicaud a présenté ce matin en Conseil des Ministres le projet de loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Pour les entrepreneurs de CroissancePlus, la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle est « la mère des réformes ».

1,3 million de jeunes ne sont ni à l'école, ni à l'université, ni en apprentissage, ni en emploi.
Seul 1 salarié sur 2 bénéficie de la formation professionnelle.
50% des emplois seront transformés d'ici 10 ans.

La réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle est donc la « clé » pour associer les entreprises à l'accompagnement des talents et répondre aux enjeux économiques et sociétaux dans un monde en transformation.

Les mesures du projet de loi rejoignent les propositions portées par CroissancePlus issues des problématiques rencontrées par nos entrepreneurs :

- allègement des contraintes (rythme et durée de l'apprentissage)
- implication des entreprises pour rénover le contenu des diplômes et des formations
- transformation du CPF en euros
- rationalisation des cotisations versées par les entreprises
- simplification de l'organisation de la formation professionnelle
- développement de l'innovation pédagogique (e-learning)
- plus de liberté et de transparence pour les salariés

CroissancePlus espère que les débats au Parlement permettront d'enrichir le projet de loi sans perdre sa philosophie. Les entreprises, les salariés et les jeunes doivent être au cœur du nouveau dispositif. Les entrepreneurs ont besoin d'une réforme pragmatique mise rapidement en application.

Pour Jean-Baptiste Danet, Président de CroissancePlus : « *Les mesures présentées par le Gouvernement démontrent une réelle compréhension des enjeux de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Cette réforme est essentielle pour répondre aux besoins économiques, créer des emplois et réconcilier la société civile avec l'entreprise au nom de l'intérêt commun. Elle doit être menée efficacement pour offrir aux générations futures un monde à la hauteur de notre ambition pour notre pays.* »

Contact presse : Isabelle d'Halluin Communication 06 03 00 88 48 / idhalluinpresse@gmail.com
<http://www.croissanceplus.com>

Direction des Affaires publiques CroissancePlus : 01 56 88 56 22

croissanceplus
GRANDIR ENSEMBLE



Premier réseau français des entrepreneurs de croissance créé en 1997, CroissancePlus se veut force de propositions et d'influence auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion pour favoriser la croissance des entreprises et la création d'emplois en France.